

PRIMES FEE 1,3 MILLION D'EUROS DE PRIMES FEE PROGRAMMÉS EN 2026

Mardi 3 février 2026, la Commission française du Fonds Européen de l'Élevage (FEE) s'est réunie sous la Présidence d'Arnaud de Seyssel.

Dans la continuité des décisions prises en 2025, les orientations budgétaires concernant le versement des primes FEE en 2026 conservent l'approche ciblée qui a été mise en place en 2025. L'objectif est de donner plus de visibilité à l'apport du FEE sur les courses françaises.

Les orientations budgétaires établies par la Commission du FEE ont ensuite été validées par le Conseil d'Administration de France Galop. Au total, c'est 1,3 million d'euros de primes FEE qui sont programmées en France pour l'année 2026, comme ce fut le cas en 2025. Par ailleurs, la communication sera intensifiée en 2026 afin de sensibiliser les acteurs des courses sur l'apport du FEE en termes d'encouragements sur les courses françaises.

Le Président de la Commission française du FEE, Arnaud de Seyssel, a commenté :
« *L'objectif de 2026 est de conserver ce qui a été programmé en 2025 : donner une visibilité plus importante à la distribution des encouragements du FEE en ciblant un nombre de courses restreint. L'autre objectif pour 2026 vise à communiquer plus largement sur l'apport du FEE pour la filière française.* »

Primes FEE en Plat

Pour la spécialité du Plat, les trois journées qui avaient été ciblées en 2025 sont conservées en 2026 :

Deauville – dimanche 2 août

- Prix Rothschild (Gr1) : 200 000 €
- Prix de Cabourg (Gr3) : 64 000 €
- Prix de Psyché (Gr3) : 64 000 €
- Prix Six Perfections (Gr3) : 64 000 €

Chantilly – samedi 19 septembre

- Prix Bertrand de Tarragon (Gr3) : 64 000 €
- Prix Eclipse (Gr3) : 64 000 €
- Prix des Chênes (Gr3) : 64 000 €

Toulouse – dimanche 19 avril

- Prix Caravelle (Listed) : 38 400 €
- Prix Aymeri de Mauléon (Listed) : 38 400 €
- Le Vase d'Argent (Listed) : 38 400 €

Comme ce fut le cas en 2025, 120 000 € de primes FEE seront proposés dans l'ARC Prix Maurice de Gheest (Gr1).

Quatre Listed vont également offrir chacune 20 000 € de primes FEE :

- Derby du Languedoc – Toulouse – Vendredi 9 octobre
- Prix Panacée – Toulouse – Vendredi 9 octobre
- Grand Prix Anjou Bretagne – Nantes – Mercredi 14 octobre
- Prix Delahante – Marseille Borely – Samedi 17 octobre
- Grand Prix de Marseille – Marseille-Borely – Samedi 17 octobre
- Grand Prix de Fontainebleau – Fontainebleau – Dimanche 22 novembre

Enfin, les épreuves suivantes vont offrir chacune 21 600 € de primes FEE :

- Prix d'Etream & Prix du Mezeray (Classe 2 – Deauville)
- Prix des Aigles & Prix de la Lorie (Classe 2 – Chantilly)

Primes FEE en Obstacle

Pour la spécialité de l'Obstacle, comme ce fut le cas en 2025, 40 000 € seront consacrés à la journée phare qui mettra à l'honneur le FEE et sur laquelle sera organisé un réceptif à destination des éleveurs le samedi 16 mai, à Auteuil, sur le samedi du week-end du Grand Steeple-Chase de Paris.

En Obstacle, les primes FEE, qui s'ajoutent aux allocations, sont programmées comme suit :

Auteuil – samedi 16 mai

- Prix Sagan (Gr3) : 20 000 €
- Prix Saint-Sauveur (Listed) : 13 000 €
- Prix Le Gualès de Mézaubran (Listed) : 13 000 €
- Prix Djarvis (AQPS – Classe 1) : 10 000 €

Auteuil – mardi 26 mai

- Prix Xavier de Chevigny (AQPS – Listed) : 13 000 €

Auteuil – dimanche 11 octobre

- Prix Georges de Talhouët-Roy (Gr2) : 25 000 €
- Prix Magne (Gr3) : 20 000 €
- Prix Carmarthen (Gr3) : 20 000 €
- Prix Montgomery (Gr3) : 20 000 €
- Prix Bayonnet (Listed) : 13 000 €
- Prix Noiro (Listed) : 13 000 €

Compiègne – vendredi 27 novembre

- Prix Léopold d'Orsetti – Grande Course de Haies de Compiègne (Gr3) : 20 000 €
- Prix Général de Saint-Didier (Gr3) : 20 000 €
- Prix Roger Saint (Listed) : 13 000 €

Fonctionnement du FEE

Basé à Newmarket, le FEE est composé de quatre nations : la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Le FEE collecte les fonds des éleveurs du monde entier (des éleveurs américains ou japonais cotisent au FEE) qui payent une cotisation liée au prix de saillie et au nombre de saillies réalisées par chacun de leurs étalons qu'ils souhaitent inscrire au FEE. Ces fonds sont ensuite répartis entre les quatre pays du FEE et servent à financer des courses ou bien des primes.

Les étalons inscrits au FEE voient leurs produits être éligibles à ces épreuves financées directement par le FEE, ainsi qu'aux primes versées par le FEE.

Les principes du FEE visent à ce que la très grande majorité des épreuves pour chevaux de 2 ans en plat, inédits, maiden et Classe 2 soient réservées aux chevaux issus d'étalons inscrits au FEE. Il est toujours possible d'inscrire un cheval dont le père n'a pas été inscrit au FEE, mais ce tarif atteint à l'âge de 2 ans 12 000 €.

Tout un programme de courses à obstacles à l'étranger est également réservé aux chevaux qualifiés FEE.

Cela démontre l'intérêt pour les propriétaires d'étalons de les inscrire afin de qualifier automatiquement leur production.

Depuis sa création en 1983, le FEE a versé plus de 130 millions d'euros d'encouragements.

Plus d'informations sur : <https://ebfstallions.com/>

Composition de la commission française du FEE :

La Commission française du FEE 2024-2027 est composée de :

- Arnaud de Seyssel (Président)
- Frédéric Landon
- Nicolas de Chambure
- Nicolas de Lageneste
- Charles-Henri de Moussac

Pour France Galop :

- Henri Pouret
- Pierre Laperdrix
- Stephan Kalley
- Dr Albéric Théry
- Sophie Robin